

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, C. PIOT ET C.-P. SERRURE.

—
TOME III.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE ANCIENNE ET MODERNE,
30, RUE DES CARRIÈRES.

—
1847



MÉDAILLE

DE FRANÇOISE-CHRISTINE, ABBESSE DE THOREN.

L'abbaye de Thoren ou Thorn, située au bourg de ce nom, à cinq quarts de lieue de Maceseyck, est très connue des numismates.

On sait que ce monastère, qui se trouvait aux confins de la Gueldre, du pays de Liège et du Brabant, exerçait la haute juridiction sur quelques villages des environs, et que l'abbesse, qui relevait directement de l'empire, avait le droit de battre monnaie. Deux abbesses, Marguerite de Brède-rode (1531 — 2 février 1577) et Anne De la Marck (1604 — 10 janvier 1651), usèrent largement du privilège accordé par les empereurs. Presque tous les amateurs en possèdent quelques pièces.

Nous nous proposons de donner sous peu à cette Revue

une notice sur les monnaies frappées par les deux abbesses que nous venons de citer, et nous tâcherons d'expliquer pourquoi les monuments monétaires de cette abbaye, antérieurs à Marguerite de Bréderode, et même ceux de Josine De la Marck (1577 — 9 avril 1604), nous manquent absolument.

Nous nous bornons cette fois à la description d'une médaille qui, bien qu'appartenant à une époque assez récente, n'en est pas moins rare.

Françoise-Christine ou Christine-Françoise, fille du Phalsgrave-Sultzbach (Théodore), et de Marie-Éléonore-Amélie de Hesse-Rheinfels-Rotenberg, naquit le 26 mai 1696. Elle entra fort jeune à l'abbaye de Thoren, et, d'après Hubner (1), elle fut élue abbesse le 30 mars 1717, après la mort d'Anne-Julienne, comtesse de Manderscheit.

Par conséquent cette médaille, destinée à perpétuer la fête jubilaire de Christine-Françoise, comme abbesse de Thoren, a été frappée en 1767.

D'un côté on voit le buste de la princesse avec la légende : FRANC. CHRISTINA. D. G. C. P. R. S. R. I. P. ABBAT. THORN, que nous lisons : *Francisca Christina, Dei gratia, comitissa palatina Rheni, sacri Romani imperii principissa, abbatissa Thorn* ; c'est-à-dire : *Françoise-Christine, par la grâce de Dieu, comtesse palatine du Rhin, princesse du saint empire romain, abbesse de Thoren.*

(1) Hubner's, *Genealogische Tabellen*, Leipzig, 1725. Th. I, tab. 141.— Knippenbergh, qui termina son *Historia ecclesiastica ducatus Geldriae*, en 1718, cite encore Françoise-Christine parmi les chanoinesses ; probablement que les renseignements qu'il avait reçus sur Thoren étaient antérieurs à la mort d'Anne-Julienne de Manderscheit.

En dessous du buste on remarque la lettre s, initiale du graveur. Nous ne connaissons pas d'artiste belge à qui elle puisse s'appliquer. Probablement que cette médaille a été frappée en Allemagne.

Au revers on voit une fontaine à laquelle cinq enfants viennent se désaltérer. C'est là, pensons-nous, une allégorie à la vie monastique : FONS SALIENS IN VITAM AETERNAM. — *Fontaine jaillissant dans la vie éternelle.*

Dans l'exergue : PRIMA NOSTRA IVBILAEA, parce que ce fut la première fois qu'on eut l'occasion de célébrer le jubilé d'une abbesse de Thoren.

Nous ferons remarquer en passant que le graveur a mis beaucoup moins de soin dans l'exécution du revers que dans celle du buste.

Il est probable que cette médaille n'a été frappée qu'à petit nombre et uniquement pour être distribuée aux nobles chanoinesses et à quelques grands personnages. Cela nous expliquerait sa rareté.

L'exemplaire que nous décrivons ici est le seul que nous connaissons. Il fait partie de la collection de l'État, à Bruxelles.

C.-P. SERRURE.
